

En France : plus d'un million d'associations et aussi d'emplois en équivalents temps plein

Viviane Tchernonog (Centre national de la recherche scientifique) a piloté en 2005-2006 une enquête sur les associations en France (enquête par questionnaire auprès de 9 265 associations). Une étude similaire s'était conduite en 1999-2000, ce qui permet une analyse des évolutions.

- **16 % d'associations employeurs** : l'étude repose sur l'hypothèse d'un nombre d'associations en activité de l'ordre de 1 100 000, parmi lesquelles 172 000 ont recours de façon régulière ou non à l'emploi salarié (16 %). Les autres s'appuient sur le travail bénévole pour réaliser leur projet.

Les associations employeurs (16 %) réalisent 82 % des budgets cumulés (budget moyen par association employeur : 282 000 euros), alors que les associations sans salarié (84 %) réalisent seulement 18 % des budgets cumulés (budget moyen par association sans salarié : 11 700 euros).

- **Une association sur quatre pour le sport** : les associations sportives (chasse et pêche incluses) représentent à elles seules 24 % de l'ensemble des associations. On trouve ensuite les associations culturelles (19 %), de loisirs (18 %), de défense des droits et des causes (15 %), puis les associations d'action sociale et de santé (11 %).

- **Environ 37 000 associations de plus chaque année** : par rapport à la précédente enquête, on peut estimer l'accroissement annuel moyen du nombre d'associations en activité à environ 37 000. Les secteurs d'activité qui ont connu les plus fortes croissances sont ceux de la défense des intérêts économiques et du développement local (plus de 12 % en moyenne annuelle). Les associations caritatives et humanitaires voient aussi leur nombre augmenter (9 % en moyenne chaque année), mais elles représentent une faible part des associations. Les

secteurs de l'action sociale, du sport et de la culture connaissent des croissances supérieures à la moyenne, mais moindres que les précédentes. Compte tenu du poids important des associations culturelles et sportives dans le paysage associatif, la croissance de ces secteurs explique une part importante de l'augmentation totale du nombre d'associations.

- **Essentiellement des recettes d'activité** : globalement, les cotisations des membres alimentent 12 % du budget cumulé du secteur associatif. Les dons et le mécénat représentent 5 %. Les recettes d'activité constituent la première ressource des associations (49 %). Enfin, les subventions publiques (non liées à une activité) alimentent 34 % des budgets. La structure des ressources diffère selon que l'association est employeur ou non, sauf pour les recettes d'activité (respectivement 49 % et 46 %). Ce sont le secteur de la défense des intérêts économiques et le secteur culturel qui dépendent le plus des subventions publiques (respectivement 43 % et 40 %).

- **Les communes sont les plus sollicitées** : pour l'ensemble du secteur associatif, 49 % des financements sont d'origine privée et 51 % d'origine publique (subventions publiques, financements contractuels, vente de prestations ou prix de journée). Les communes, qui entretiennent des relations financières avec 63 % des associations, apportent 14 % de l'ensemble des ressources, l'État 12 %, les Conseils généraux 10 %, les organismes sociaux 7 %, les Conseils régionaux 4 % et l'Union européenne 1 %.

Combien d'associations en Mayenne ? Sans doute plus que prévu...

En France, on considère qu'il y a aujourd'hui 1,1 million d'associations en activité. La population française s'élevant à environ 63 millions d'habitants, on aboutit à un ratio d'une association en activité pour 57 habitants.

Appliqué à la Mayenne, ce ratio nous donne un total d'environ 5 200 associations en activité. Le chiffre est inattendu : jusqu'à présent, certes de façon empirique, on estimait le nombre d'associations compris entre 3 500 et 4 000. Le recensement réalisé en 2003-2004 avait permis d'en identifier 2 788.

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Total
Nombre d'associations	928 000	172 000	1 100 000
Nombre d'emplois salariés (ETP)	/	1 045 800	1 045 800
Nombre de mises à disposition (ETP)	13 900	42 500	56 400
Nombre de bénévoles (ETP)	712 600	222 800	935 400
Heures de travail bénévole par association et par an	1 263	2 131	1 399

Source : Viviane Tchemonog, *Le paysage associatif français*, Juris associations et Dalloz, 2007.

- **Près de deux millions de salariés :** les associations emploient quelque 1,9 million de salariés. Le volume de l'emploi salarié est estimé à 1 045 000 équivalents temps plein (ETP). Seulement 53 % des emplois sont en CDI (contre 89 % en général). L'emploi associatif est très concentré dans les grandes associations : les 3 000 plus grandes associations – qui emploient au moins 100 salariés – concentrent près du tiers de l'emploi total. À noter, par ailleurs, que les associations indiquent avoir pérennisé un peu plus de la moitié des emplois jeunes (54 %).

- **935 000 ETP en bénévolat :** l'enquête permet d'estimer à 18 millions le nombre d'engagements bénévoles dans les associations et à 14,2 millions le nombre de bénévoles actifs dans une ou plusieurs associations, ce qui représente environ 935 400 emplois en équivalents temps plein (76 % dans les associations sans salarié). Le secteur sportif, qui représente 24 % du nombre total d'associations, concentre à lui seul 29 % du volume de travail bénévole... Par rapport à 1999-2000, le volume annuel de travail bénévole a augmenté de 30 % et le nombre de bénévoles de 23 %.

- **Les femmes sont plutôt secrétaires que trésorières ou présidentes :** en 2005, les femmes occupent la fonction de présidente pour 31 % des associations. Elles sont souvent trésorières (42 %) ou encore secrétaires (57 %). On les retrouve plus souvent à la tête d'associations employeurs que d'associations sans

salarié du fait de leur forte présence dans les secteurs de l'action sociale (47 % de femmes présidentes) et de la santé (44 %) où les associations employeurs sont nombreuses. Les « fiefs » masculins sont la chasse et la pêche (97 % de présidents), le sport (83 %) et les associations de défense des droits et des causes (80 %).

- **Un renouvellement difficile ?** Le renouvellement dans les fonctions dirigeantes des associations a été appréhendé à partir de la durée d'ancienneté au poste occupé à la date de l'enquête. En moyenne, les présidents (dont 46 % sont retraités) sont assez anciens dans leur fonction : 28 % ont plus de dix ans d'ancienneté dans les associations sans salarié, et 21 % dans les associations employeurs.

Moindre place des femmes dans les fonctions dirigeantes

Au niveau national (enquête 2005-2006), les associations sportives (chasse et pêche incluses) représentent 24 % de l'ensemble des associations. En Mayenne (2003-2004), elles sont également les plus nombreuses et leur part est même légèrement supérieure (29 %).

En France, 31 % des associations sont présidées par une femme ; 29 % en Mayenne. Les femmes, dans le département, sont également moins nombreuses à être secrétaires (52 %, contre 57 % en France) ou trésorières (39 %, contre 42 %).

Source : Viviane Tchemonog (CNRS), Muriel Tabariés (université de Paris-I Panthéon-Sorbonne), Patrick Thiéry et Amandine Hubert (ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports), « Le Paysage associatif français », *Stat-info* n°07-04 de novembre 2007 (12 pages).